

**Sauvegarde et Protection des Animaux  
De la Dordogne et du Sud Ouest  
Route de Sainte Alvère  
24 100 BERGERAC  
☎ 05.53.27.27.50**

**Madame la Sous Préfète  
Sous-Préfecture de Bergerac  
16, Place Gambetta - B.P. 825  
24108 BERGERAC CEDEX**

**Objet :** Demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement - SPA de Bergerac - Rte de Ste Alvère - 24 100 BERGERAC

**Madame la Sous Préfète,**

Je soussigné, **Monsieur CARRARD Christian**, Président de la SPA de Bergerac, demande l'autorisation pour le déplacement de la SPA (éloignement des enclos du centre de Bergerac, d'une distance de 250 mètres par rapport à l'existant), Route de Sainte Alvère sur la ville de Bergerac.

L'autorisation est demandée pour un effectif maximum de 155 chiens (autorisation initiale du 14/09/76 pour un effectif de 100 animaux).

Dans le cadre de la protection de l'environnement, l'activité de l'établissement est soumise à la rubrique suivante :

NUMERO DE LA RUBRIQUE	DESIGNATION	AUTORISATION (A) DECLARATION (D)	OBSERVATIONS	RAYON D'AFFICHAGE
2120 - 1	Chiens (établissements d'élevage, vente, transit, garde, fourrières, etc., de)	A	Plus de 50 animaux en présence simultanée	1 Km

Je vous prie, Madame la Sous Préfète, de recevoir l'expression de nos sentiments respectueux.

à Bergerac,

Le... 17.21.2016 .....

